

COMMUNIQUÉ

SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

La Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard avise la population que la circulation sera perturbée le 1er juin 2024, journée du Défi anaclois Desjardins.

Plus de 700 participants seront présents dans la municipalité.

Modification de la circulation

- Aucun détour. Toutefois, nous vous demandons de circuler à basse vitesse et d'être à l'affût de nos coureurs et marcheurs.

Stationnement

- Terrain de baseball sis au 26, route Neigette, au long du cimetière, stationnement du garage municipal, rues au nord de la rue Principale.
- Aucun véhicule n'est autorisé à se stationner sur la route Neigette, la rue Lavoie et la rue Proulx et rue Principale Est/Ouest.

Nous vous remercions de votre collaboration.

-30-

Source : Carl Lavoie, coordonnateur des Loisirs

Le 27 mai 2024